

Réf: Dossier 358664

## Avis de constitution

### SOCIETE « NRCP INTERNATIONAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7EME TRANCHE, Lot 3853, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 25/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NRCP INTERNATIONAL »

Objet :

- Exploitation minière
- Tous travaux de forage d'eau ;
- Location de matériels et équipements de forage

;

- Adduction en eau portable ;
- Construction de château d'eau ;
- Import-export de matériels de forage ;
- Sondages géophysiques..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7EME TRANCHE, Lot 3853, Ilot 150

Dirigeant(s) M ANIL REDDY NAKKALA (GÉRANT), M  
SURENDER REDDY NAKKALA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08710 du 11/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69456/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

